

Union Amicale des Maires du Calvados

Assemblée générale

26 octobre 2015

Rapport d'activités par Monsieur Pascal ALLIZARD, **Secrétaire général de l'UAMC**

Monsieur le Préfet, Monsieur le Président, cher Ambroise, Monsieur le Maire, cher Joël, Messieurs les présidents du Conseil régional et départemental, Monsieur le Président de la Chambre régionale des comptes, Madame la Secrétaire général, Mesdames les Sous-préfètes, Monsieur le commandant du Groupement de gendarmerie, mon Colonel, Mesdames, Messieurs les présidents et directeurs, Mesdames, Messieurs et chers collègues, je voudrais vous souhaiter à toutes et à tous la bienvenue lors de cette réunion de ce matin, et saluer aussi la présence parmi nous de René GARREC, notre ancien président de Région.

Mon cher Joël, merci de nous accueillir dans cette belle ville de Caen. Après Lisieux l'an passé, nous retrouvons, comme le veut la tradition, la cité de Guillaume le Conquérant cette année. Et puisque nous sommes à Caen, je voudrais émettre le vœu, devant vous, chers collègues, que, dans la Normandie réunie, un juste équilibre puisse s'opérer entre Caen, Le Havre et Rouen. Nos cités normandes ont des atouts indéniables, il nous faut jouer la complémentarité.

Nous accueillerons dans quelques instants M. Gérard LARCHER, président du Sénat, qui nous fait l'honneur de sa présence, et vous savez qu'il connaît parfaitement bien notre territoire et la Normandie et tout l'attachement qu'il y porte.

La réforme territoriale, grand sujet d'actualité, sera au cœur de nos échanges. Dans le rapport qui vous a été remis ce matin, dans vos dossiers, vous pourrez y découvrir combien ce sujet a occupé une part importante de l'activité des équipes de l'Union Amicale des Maires du Calvados. J'y reviendrai dans quelques instants.

En 2015, le travail n'a pas manqué, et un rapide coup d'œil sur le graphique de la page 8 du rapport vous montre la diversité des sujets sur lesquels l'équipe veille à vous apporter des réponses aussi claires et précises que possible et dans les délais les meilleurs. C'est à la fois un reflet de l'actualité du moment, mais aussi des préoccupations variées de nos collectivités et intercommunalités ; bref, un petit peu ce qui fait notre quotidien partagé.

Je voudrais, Monsieur le Préfet, saluer la collaboration efficace et construite au fil du temps avec l'ensemble de vos services, avec l'ensemble des services de l'État. Les réponses à nos adhérents s'en trouvent ainsi grandement améliorées. Je voudrais remercier et féliciter aussi notre collaborateur et nos collaboratrices, Olga BOUBET-FURAHA, Aurélie CHANTEAU et Anthony BORY, pour la disponibilité,

l'enthousiasme et les compétences qu'ils mettent au service de nos adhérents au quotidien.

Tous nos outils habituels que vous connaissez ont été mobilisés pour vous accompagner : les bulletins flash, 11 diffusés depuis notre dernière assemblée générale, sur des sujets aussi divers que l'urbanisme, les marchés publics, les finances, sans oublier les rendez-vous à ne pas manquer ; le site Internet, qui vous offre une information toujours plus complète et en fait ainsi un outil privilégié de promotion et de travail. Sa fréquentation en démontre le succès et l'utilité, avec l'objectif permanent d'améliorer votre information ; newsletter, aussi, qui est en quelque sorte une version dématérialisée de l'annuaire des maires et présidents, dont la mise à jour est facilitée. Ces outils sont en cours de développement. L'annuaire, que j'évoquais à l'instant, dans sa version papier, sera mis à jour en 2017 pour tenir compte de la réorganisation de nos territoires. La plate-forme de dématérialisation des marchés publics qui, tout en répondant aux exigences du Code des marchés, reste un outil simple d'utilisation à votre disposition.

Deux réunions d'information ont été organisées depuis le début de l'année, avec un vif succès, sur deux thématiques : pour la première, les finances locales, et pour la seconde, les communes nouvelles. Lors de cette seconde réunion, Jérôme NURY, le maire de Tinchebray-Bocage, la toute première commune nouvelle de Basse-Normandie à une échelle importante, nous avait alors livré un témoignage je crois apprécié de tous.

Voilà, mes chers collègues, les quelques points essentiels de l'année écoulée que je souhaitais mettre en lumière. Dans le rapport d'activité qui vous a été distribué, vous retrouverez dans le détail de nombreuses actions et beaucoup d'informations complémentaires, avec l'agenda 2016, dont les éditions précédentes avaient rencontré un vif succès.

Pour conclure, je compléterai mon propos par quelques observations concernant l'avenir de nos collectivités, notamment après l'examen de la loi NOTRe qui nous concerne tous.

Nous connaissons au 1^{er} janvier prochain, si j'ose le parallèle, une natalité territoriale assez exceptionnelle : les 13 nouvelles régions dont, localement, la Normandie réunie, ainsi qu'un nombre très important de communes nouvelles. Ces dernières vivront leurs premiers mois d'existence avec assurément un certain nombre d'interrogations. La charte fondatrice est un engagement pour le présent et pour l'avenir, le plus grand soin doit donc être apporté à sa rédaction.

De nouvelles intercommunalités émergent ; certaines affichent une belle ambition, bien au-delà des seuils minimaux, et répondent ainsi à la naissance des grandes régions. Cette dynamique pourrait finalement redonner au bloc communal une énergie renouvelée, notamment au travers des communes nouvelles pour celles qui le souhaitent.

La coopération intercommunale aura été un grand sujet d'actualité en cette fin d'année 2015 avec le projet de schéma présenté lors de la CDCI du 12 octobre dernier. J'étais, ce jour-là, en mission pour le Sénat sur le porte-avions Charles de Gaulle, mais je sais que les travaux ont été fructueux, même si tout n'est pas réglé, ce qui est normal.

L'année 2016 verra les discussions d'ores et déjà initiées à travers le Calvados se poursuivre et s'accroître. Mes chers collègues, je voudrais vous dire

que vous pourrez compter sur le concours et l'assistance de notre association et de vos représentants.

La délimitation des périmètres, le choix des compétences, le mode de gouvernance seront autant de points sur lesquels la vigilance sera de mise dans les échanges constructifs pour et dans l'intérêt de nos territoires. Vous le savez, la majorité sénatoriale, avec le soutien du président Larcher, a contribué à enrichir le texte et à limiter les atteintes aux collectivités, notamment au bloc communal. Il rappellera sans doute lui-même sa démarche d'opposition constructive, et j'insiste, les deux mots ont leur importance. Le débat a été long et âpre mais il s'est soldé par un accord entre les deux chambres, cela mérite d'être souligné. Néanmoins, vous le savez, beaucoup d'interrogations demeurent : la baisse des dotations, le financement de la réforme des rythmes scolaires ou l'inflation normative qui se poursuit et coûte cher.

Le texte de la loi NOTRe a été largement réécrit en faveur du rôle fondamental de la commune, la préservation du département comme échelon de proximité et un renforcement très significatif, et nécessaire je crois, des compétences économiques de la Région.

Au-delà des actes, il y a aussi la méthode, et je voudrais regretter devant vous que, sur des problèmes centraux et importants, le gouvernement ait décidé d'ignorer les positions du Comité des finances locales et des associations d'élus du bloc communal, comme l'ont d'ailleurs rappelé, chacun de leur côté, les présidents de l'Association des Maires de France et du Comité des finances locales.

En ces temps d'incertitude, de grands bouleversements, plus que jamais les maires que nous sommes sont en première ligne et restent les interlocuteurs privilégiés de nos concitoyens. Aussi, mes chers collègues, soyez assurés que l'ensemble des membres du conseil d'administration et de l'équipe de l'Union Amicale des Maires du Calvados, sous la présidence d'Ambroise Dupont, se tiendra avec la même détermination à vos côtés. Voici, mes chers collègues, les quelques propos, très édulcorés pour respecter le timing, que je souhaitais exprimer ce matin devant vous. Je vous souhaite une excellente journée et de profiter pleinement de nos échanges. Merci de votre attention.